



CABINET

UNITE DE COORDINATION DES PROJETS
- FONDS MONDIAL (UCP-FM)

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DU
DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE FINANCEMENT DU SYSTEME DE
SANTE IVOIRIEN**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N° AAC/MSHP/CAB/UCPFM//GC7/2026/004-01/Bis

L'Unité de Coordination des Projets subventionnés par le Fonds mondial (UCP-FM) est l'organe du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) qui a en charge le suivi programmatique et la gestion financière des subventions publiques du Fonds mondial en Côte d'Ivoire.

A cet effet, l'UCP-FM, agissant pour le compte de la Direction de l'Economie de la Santé (DES), lance le présent avis relatif à la sélection d'un consultant national pour l'élaboration du document de politique nationale de financement du système de santé ivoirien.

Profil du candidat : Le Consultant doit avoir au minimum le profil ci-dessous dont l'entière des exigences est à consulter dans les termes de référence.

- **Qualifications** : Être titulaire Master en Économie de la santé, Santé Publique, Gestion des Services de Santé ou un diplôme de cadre supérieur de la santé avec formation complémentaire en gestion/économie ;
- **Expérience**
 - Avoir une expérience dans la conduite d'études ou la réalisation de document stratégique, d'analyse sur le financement de la santé au cours des 15 dernières années ;
 - Avoir Participé à au moins un (1) processus d'élaboration ou de révision de politiques ou stratégies de santé en Afrique subsaharienne ;
 - Avoir une expérience avérée dans la conduite d'entretiens et consultations des parties prenantes ;
 - Au moins 7 ans d'expérience continue dans le secteur de la santé en Côte d'Ivoire ;
 - Avoir une expérience dans la rédaction de document ou la réalisation d'analyses de financement de la santé ;

DOSSIER DE CANDIDATURE ET SOUMISSION

- Toutes les informations relatives à la constitution et la remise des dossiers de candidature sont à consulter dans les **termes de références** à télécharger gratuitement sur le site internet de l'UCP-FM en suivant le lien www.ucp-fm.com/consultances après enregistrement directement sur ledit site.
- Les dossiers de candidature doivent être soumis au plus tard le :
 - **Jeudi 1^{er} octobre 2026 à 10 heures 00 minutes**

Soit par dépôt physique **au secrétariat de l'UCP-FM sise à Abidjan commune de Cocody, Bonoumin non loin de CAP NORD, Résidence Sithem 2, Rue I49 Tel : 01 43 36 35 35 ;**

Soit par voie électronique sur le lien :

https://ucp-fm-my.sharepoint.com/:f/g/personal/candidatures_ucp-fm_ci/IgDdO8A3a0Z7RqWFaZiO2YVbAQNZ24hZC_fdjTmQYSvbyW4

- Toute offre remise en retard ne sera pas acceptée.
- L'ouverture des plis se fera exactement **30 mn** après l'échéance de chaque date.
- Tout acte frauduleux relevé de la part d'un candidat entraînera le rejet immédiat de sa candidature et la suspension de participer aux marchés publiés par l'UCP-FM.
- Pour tout besoin d'informations complémentaires, prière de s'adresser au service passation de marchés de l'UCP-FM aux contacts : Tél : **01 43 36 35 35**, Courriel : procurement@ucp-fm.com .